

Fiche 2 · J'observe les documents

Les traces de la IIIe République



J'observe les traces

4 DOCUMENTS D'ÉPOQUE

Observe chaque document, puis réponds à la question en faisant une phrase.



Alfred Roll, 1882 · Petit Palais, Paris · domaine public.

DOCUMENT 1 · PEINTURE · 1882

La première fête nationale

Le 14 juillet 1880, pour la première fête nationale, Paris inaugure une statue de la République, place de la République. Le peintre Alfred Roll a peint la foule ce jour-là.

Question : Quelle fête est représentée ? Quels symboles de la République vois-tu ?



Jean Geoffroy, 1889 · domaine public.

DOCUMENT 2 · PEINTURE · 1889

Une classe de petits

Le peintre Jean Geoffroy a beaucoup peint les écoles de la IIIe République. Ce tableau a été commandé par l'État pour l'Exposition universelle de 1889.

Question : Que font les élèves ? Qu'est-ce qui ressemble à ta classe ? Qu'est-ce qui est différent ?



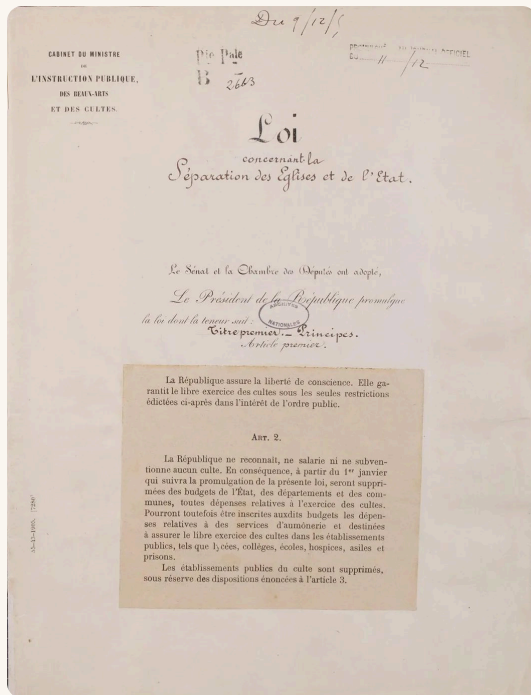
Albert Bettannier, 1887 · Deutsches Historisches Museum, Berlin · domaine public.

DOCUMENT 3 · PEINTURE · 1887

La Tache noire

Albert Bettannier est né à Metz, en Lorraine, devenue allemande en 1871. Il peint une classe où un instituteur montre une carte de France aux élèves.

Question : Que regarde l'élève sur la carte ? Pourquoi le peintre parle-t-il de « tache noire » ?



Loi du 9 décembre 1905, page 1 · Archives nationales, AE/II/2991 · domaine public.

DOCUMENT 4 · TEXTE OFFICIEL · 1905

La loi de 1905

Voici la première page de l'original de la loi, conservé aux Archives nationales. Les députés et les sénateurs l'ont votée, puis le président de la République l'a promulguée le 9 décembre 1905.

Ce qu'on lit sur la page : « Loi concernant la séparation des Églises et de l'État. Le Sénat et la Chambre des députés ont adopté, le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit : Article premier. La République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes [...]. Art. 2. La République ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte. »

Question : Qui a voté cette loi ? Que disent les articles 1 et 2 ?



Je me repère

L'EMPIRE, PUIS LA RÉPUBLIQUE

1. Colorie l'Empire en vert et la République en rouge. 2. Écris chaque événement dans la case de sa date.

